

---

## RAPPORT DE LA PRESIDENTE

*du jury du concours*

### AUXILIAIRE DE SOINS

### Principal de 2<sup>ème</sup> classe

SESSION 2017

---

Suite à l'accord régional de répartition d'organisation des concours figurant au calendrier 2017 pour les 12 départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes, le concours d'auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe a été organisé pour les collectivités territoriales affiliées au Centre de Gestion de l'Ardèche, ainsi que pour les Centres de Gestion de la Drôme, l'Isère, la Haute-Loire, la Savoie et la Haute-Savoie.

# I. PRESENTATION DU CONCOURS

## A. LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Ce concours a été ouvert dans 2 spécialités, au choix au moment de l'inscription, aux candidats titulaires des titres ou diplômes suivants :

### Spécialité « Aide-Soignant »

- ☞ Diplôme professionnel d'aide-soignant.
- ☞ Diplôme d'Etat d'aide-soignant.
- ☞ Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant.
- ☞ Tout autre diplôme, certificat ou titre mentionné aux articles L.4391-1 à L.4391-4 du Code de la santé publique.

### Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

- ☞ Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique.

Pour la spécialité aide médico-psychologique **uniquement** : une dérogation de diplôme est accordée aux mères et pères de famille élevant ou ayant élevé effectivement trois enfants ou aux sportifs de haut niveau sur présentation des pièces justificatives suivantes :

☞ Une **photocopie complète** du livret de famille pour les mères et pères d'au moins 3 enfants accompagnée d'un courrier présentant la demande de dérogation (ex : étant mère (ou père) de 3 enfants, je sollicite de votre part une dérogation afin d'être admis (e) à participer au concours ..... prévu le.....).

☞ Pour les sportifs de haut niveau, une **photocopie de la liste publiée** au Journal Officiel **attestant de leur statut à la date des épreuves**.

Ce concours est également ouvert, dans les deux spécialités, aux personnes ayant satisfait après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

## B. CALENDRIER

Période d'inscription	25 avril 2017 au 1 <sup>er</sup> juin 2017
Période de retrait des dossiers	25 avril 2017 au 24 mai 2017
Date limite de retour des dossiers	1 <sup>er</sup> juin 2017
Epreuve orale d'admission	Le 7 novembre 2017
Réunion du jury d'admission	Le 28 novembre 2017

## C. LES PRINCIPAUX CHIFFRES

280 candidats se sont préinscrits à ce concours entre le 25 avril 2017 au 24 mai 2017:

- 226 candidats dans la spécialité « Aide-Soignant »
- 54 candidats dans la spécialité « Aide Médico-Psychologique »

238 candidats ont retourné leur dossier d'inscription :

- 195 candidats dans la spécialité « Aide-Soignant » dont 1 candidat a retourné son dossier hors délai ; 1 n'ayant pas les conditions d'inscription et 1 a annulé sa participation au concours.
- 42 candidats dans la spécialité « Aide Médico-Psychologique », dont 1 candidat a annulé sa participation au concours ;

Ainsi, 233 candidats ont été admis à concourir :

- 192 candidats dans la spécialité « Aide-Soignant » dont 3 avec un dossier incomplet (sous réserve de l'examen des pièces à produire à la date de la 1<sup>ère</sup> épreuve, fixée le 7 novembre 2017).
- 41 candidats dans la spécialité « Aide Médico-Psychologique » dont 2 avec un dossier incomplet (sous réserve de l'examen des pièces à produire à la date de la 1<sup>ère</sup> épreuve, fixée le 7 novembre 2017).

**50 postes** ouverts pour les centres de Gestion de l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Haute-Loire, la Savoie et la Haute Savoie répartis ainsi :

- 45 postes dans la spécialité « Aide-Soignant »
- 5 postes dans la spécialité « Aide Médico-Psychologique »

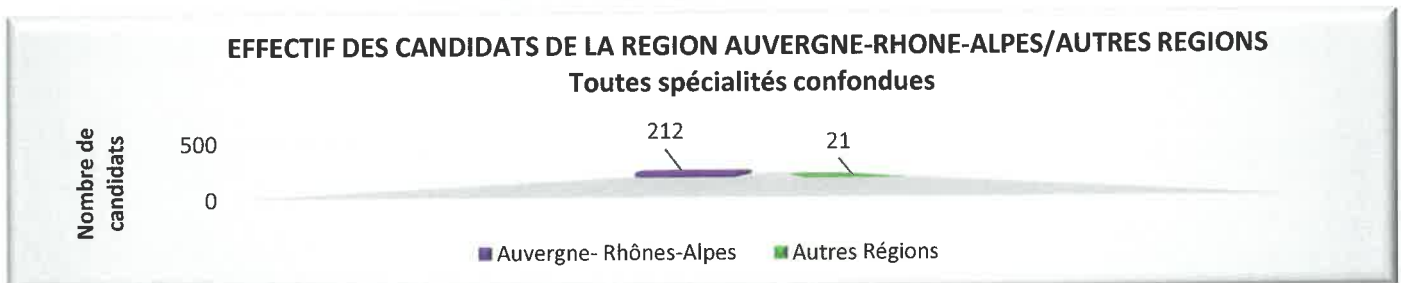
## II. CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

### A. ORIGINE GEOGRAPHIQUE

#### 1- EFFECTIF DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR PAR REGION ET PAR SPECIALITE

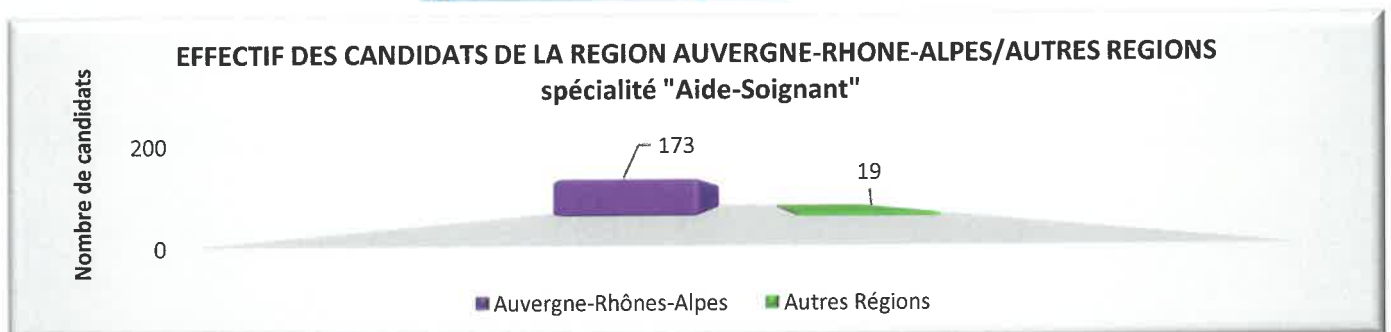
REGION D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR					
	Effectif Total	TOTAL EN %	AIDE-SOIGNANT		AMP	
			Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %
Auvergne -RHONE-ALPES	212	90.99	173	90.10	39	95.12
BOURGOGNE ET FRANCHE COMTE	8	3.43	8	4.17	-	-
CENTRE ET VAL DE LOIRE	5	2.14	5	2.60	-	-
HAUTS DE France	5	2.14	4	2.08	1	2.44
OCCITANIE	2	0.86	2	1.05	-	-
GRAND EST	1	0.44	-	-	1	2.44
<b>TOTAUX</b>	<b>233</b>	<b>100</b>	<b>192</b>	<b>100</b>	<b>41</b>	<b>100</b>

#### - Toutes spécialités confondues



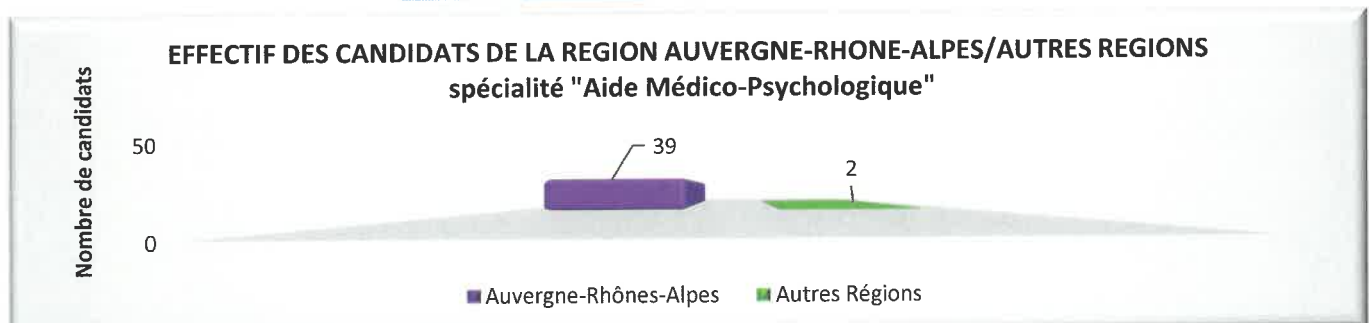
Les candidats convoqués sont domiciliés dans 6 régions différentes ou encore 20 départements différents.  
90.99 % des candidats admis à concourir sont originaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

#### - Spécialité « Aide-Soignant »



90.10 % des candidats admis à concourir dans la spécialité « Aide-Soignant » sont originaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

#### Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

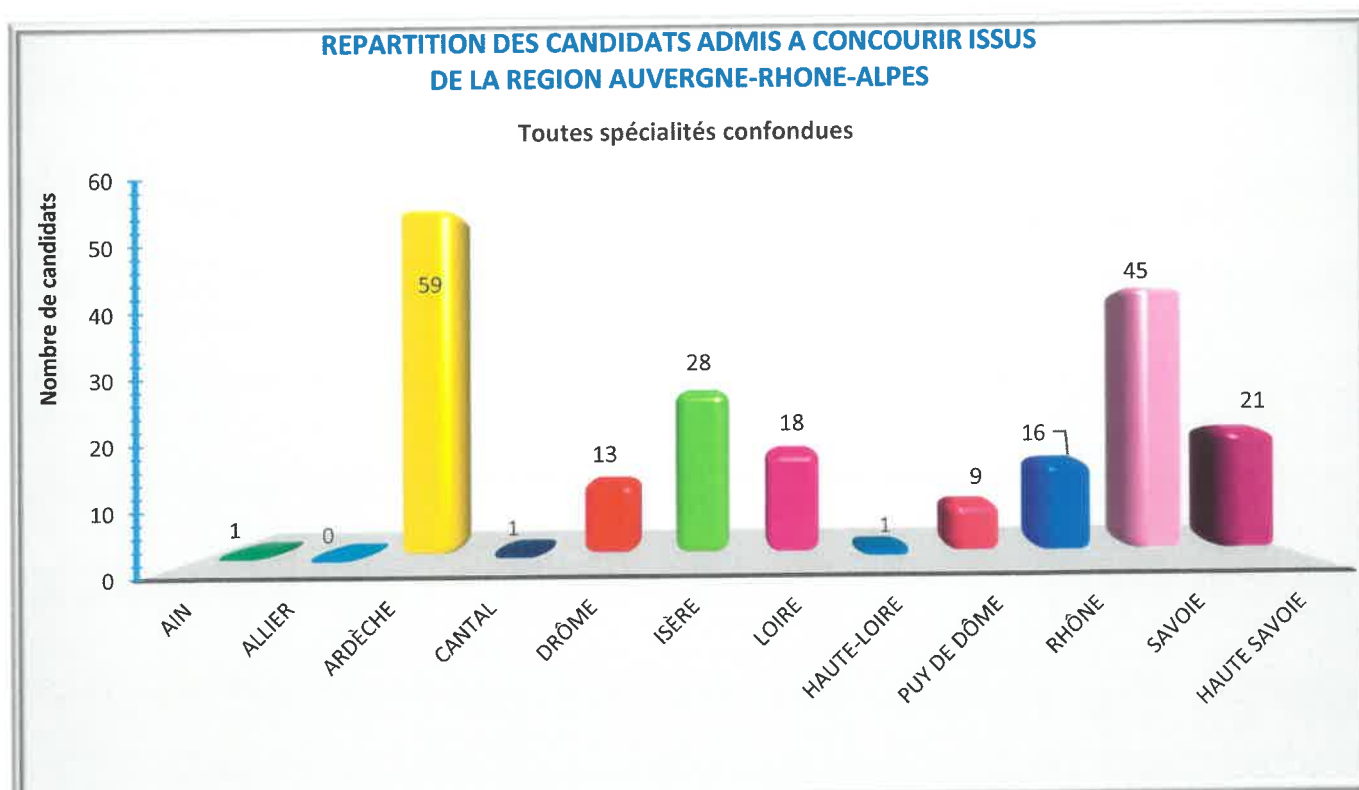


95.12 % des candidats admis à concourir dans la spécialité « Aide Médico-Psychologique » sont originaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## 2- EFFECTIF DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR PAR DEPARTEMENT

- Toutes spécialités confondues

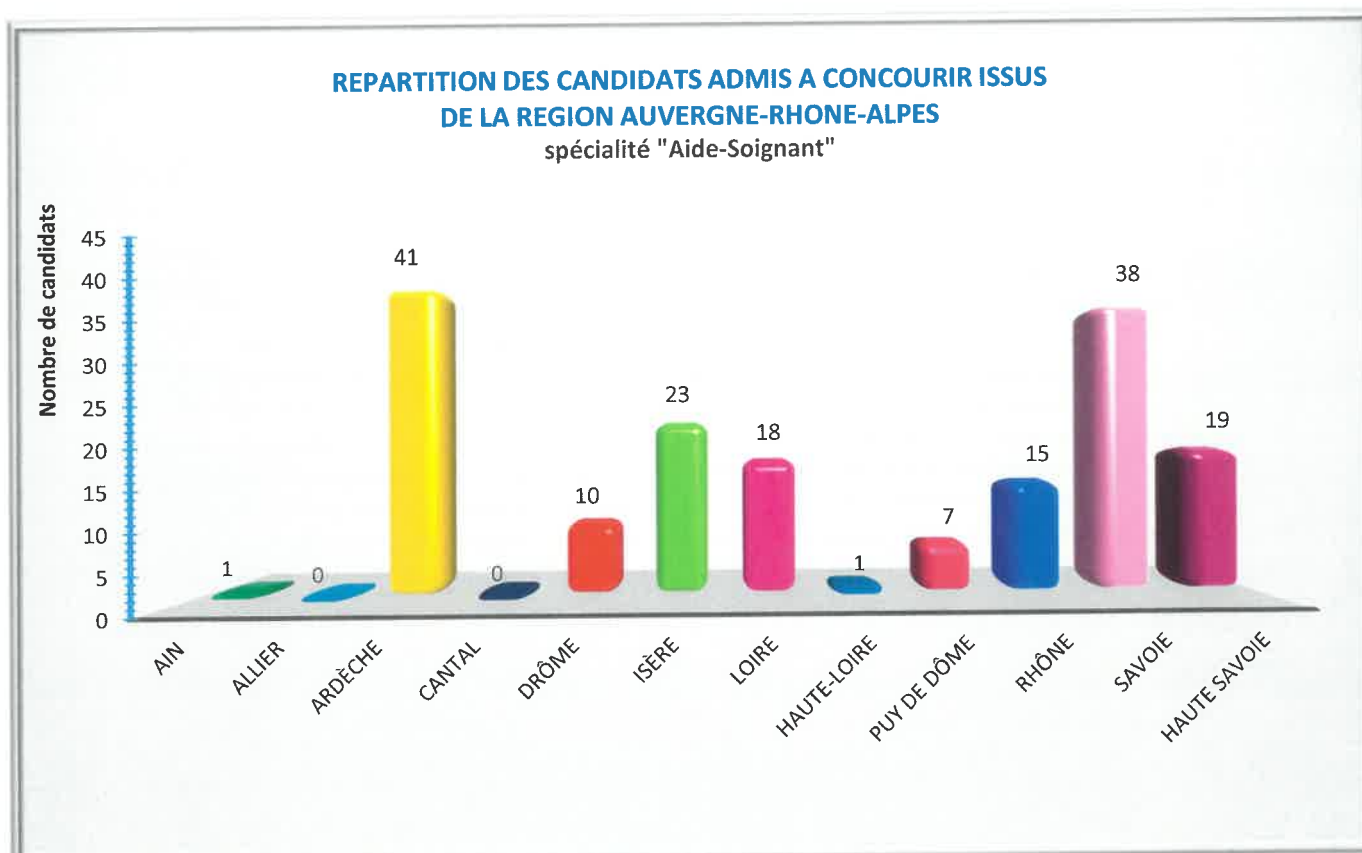
DEPARTEMENT D'ORIGINE		NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR			
		Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	1	0.43	212	90.98
	Allier	-	-		
	Ardèche	59	25.32		
	Cantal	1	0.43		
	Drôme	13	5.58		
	Isère	28	12.02		
	Loire	18	7.72		
	Haute-Loire	1	0.43		
	Puy de Dôme	9	3.86		
	Rhône	16	6.87		
	Savoie	45	19.31		
	Haute Savoie	21	9.01		
AUTRES REGIONS	9 départements différents	21	9.02	21	9.02
<b>Total toutes origines</b>		<b>233</b>	<b>100</b>	<b>233</b>	<b>100</b>



*La plus grande partie des candidats admis à concourir issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes vit dans le département de l'Ardèche (soit 27.83 % de AURA ou 25.32 % TOUS départements confondus)*

- Spécialité « Aide-Soignant »

DEPARTEMENT D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR				
		Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	1	0.53	172	90.09
	Allier	-	-		
	Ardèche	41	21.35		
	Cantal	-	-		
	Drôme	10	5.21		
	Isère	23	11.98		
	Loire	18	9.34		
	Haute-Loire	1	0.53		
	Puy de Dôme	7	3.65		
	Rhône	15	7.82		
	Savoie	38	19.79		
	Haute Savoie	19	9.90		
AUTRES REGIONS	4 départements différents	19	9.90	19	9.90
<b>Total toutes origines</b>		<b>192</b>	<b>100</b>	<b>192</b>	<b>100</b>

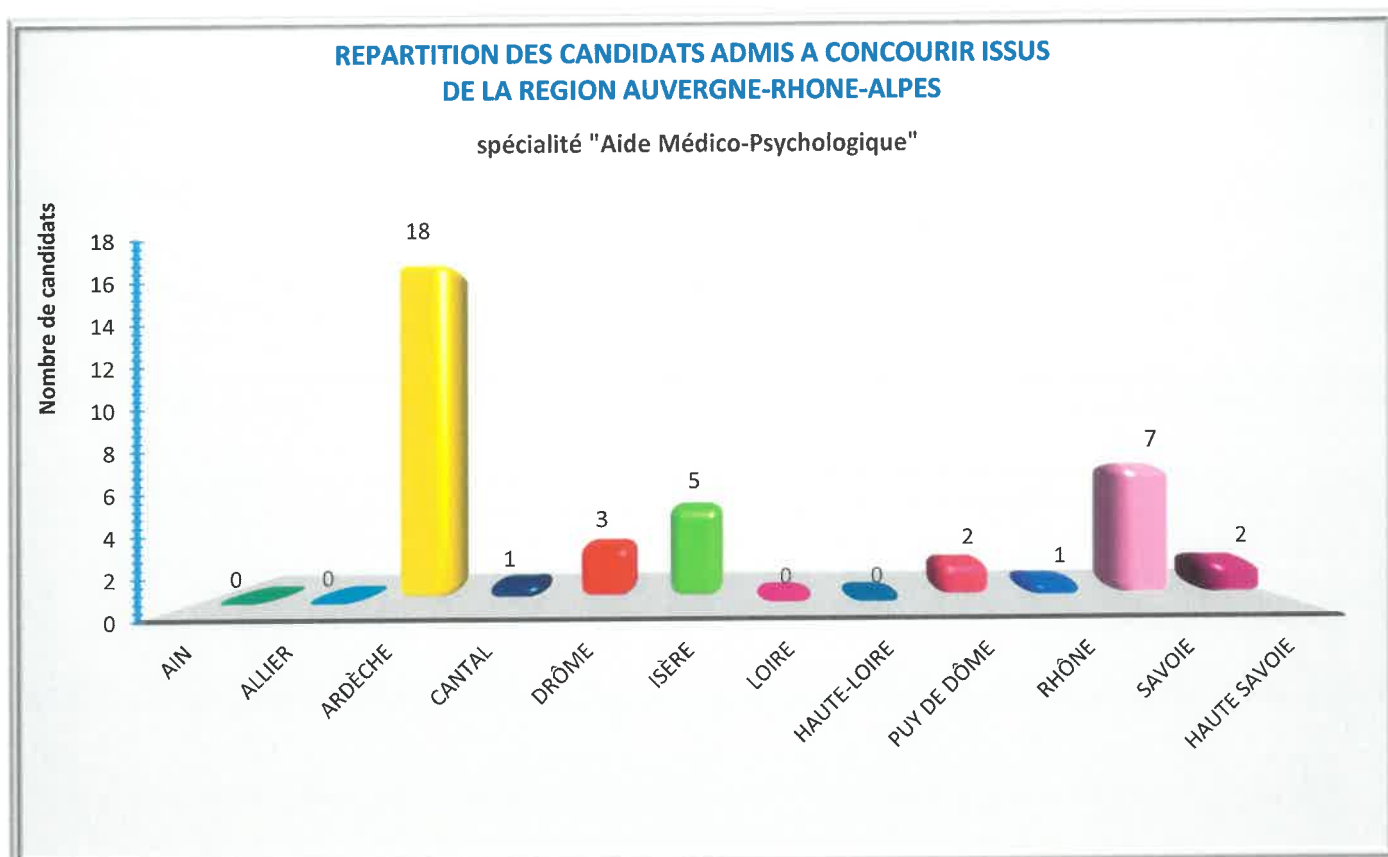


**La plus grande partie des candidats admis à concourir issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et inscrits dans la spécialité « Aide-soignant », vit dans le département de l'Ardèche (soit 23.84 % de AURA ou 21.35 % TOUS départements confondus)**



- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

DEPARTEMENT D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR				
	Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %	
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	-	-	39	95.12
	Allier	-	-		
	Ardèche	18	43.90		
	Cantal	1	2.44		
	Drôme	3	7.32		
	Isère	5	12.19		
	Loire	-	-		
	Haute-Loire	-	-		
	Puy de Dôme	2	4.88		
	Rhône	1	2.44		
	Savoie	7	17.07		
	Haute Savoie	2	4.88		
AUTRES REGIONS	2 départements différents	2	4.88	2	4.88
<b>Total toutes origines</b>		<b>41</b>	<b>100</b>	<b>41</b>	<b>100</b>



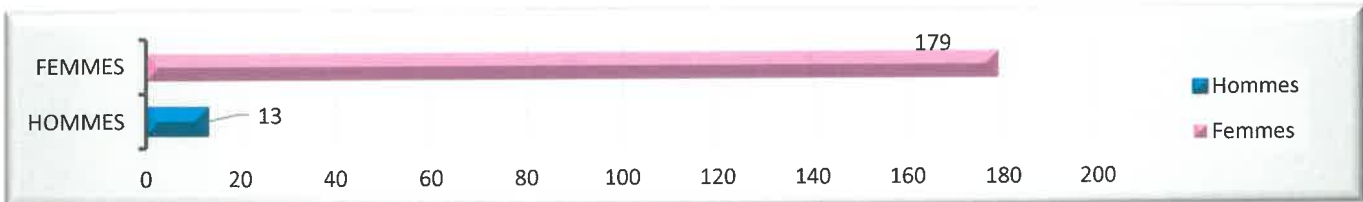
La plus grande partie des candidats admis à concourir issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et inscrits dans la spécialité « Aide Médico Psychologique », vit dans le département de l'Ardèche (soit 46.15 % de AURA ou 43.90 % TOUS départements confondus).

## B. REPARTITION HOMMES-FEMMES

- Toutes spécialités confondues



- Spécialité « Aide-Soignant »

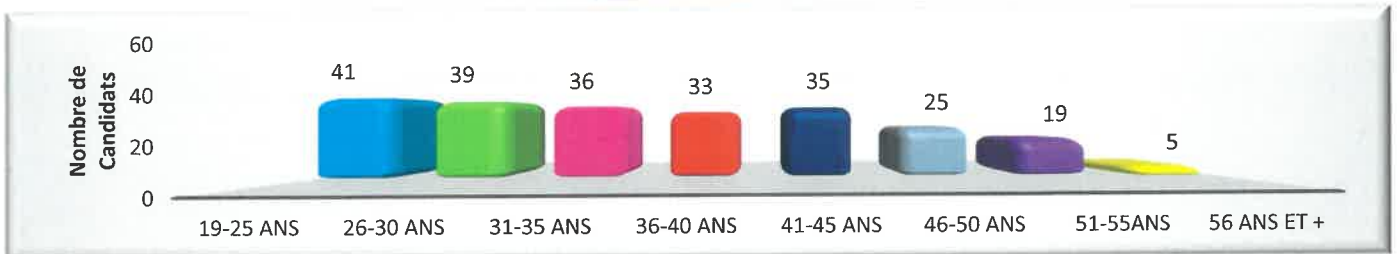


- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

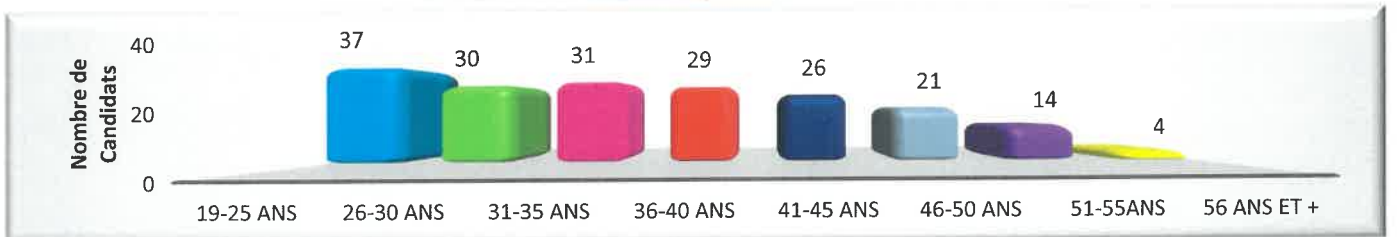


## C. TRANCHES D'AGE

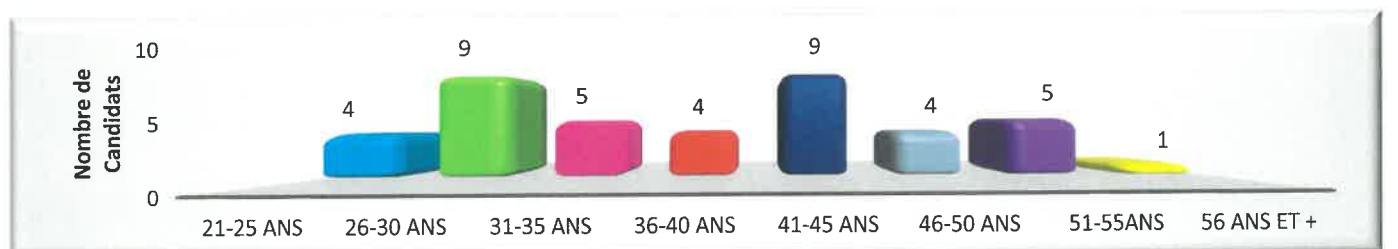
- Toutes spécialités confondues



- Spécialité « Aide-Soignant »

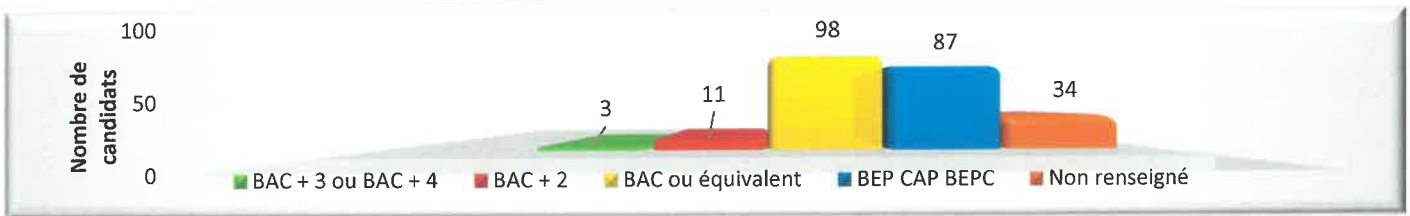


- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »



## D. NIVEAUX D'ETUDES

### - Toutes Spécialité confondues

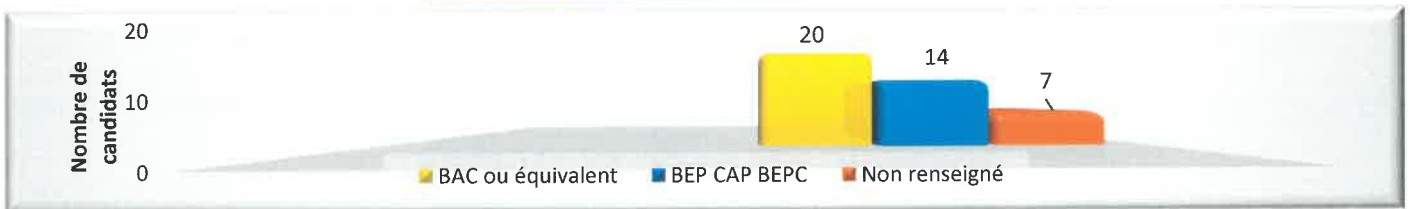


42.06 % des candidats admis à concourir ont un niveau BEP CAP BEPC.

### - Spécialité « Aide-Soignant »



### - Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

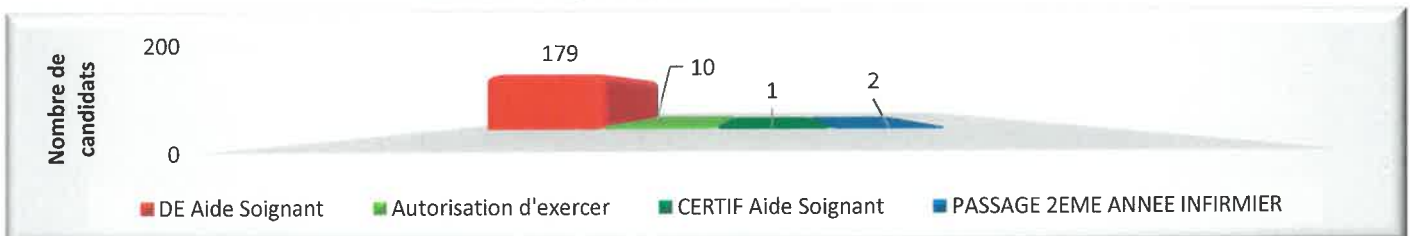


## E. DIPLOMES AYANT PERMIS L'INSCRIPTION AU CONCOURS

### - Toutes spécialités confondues

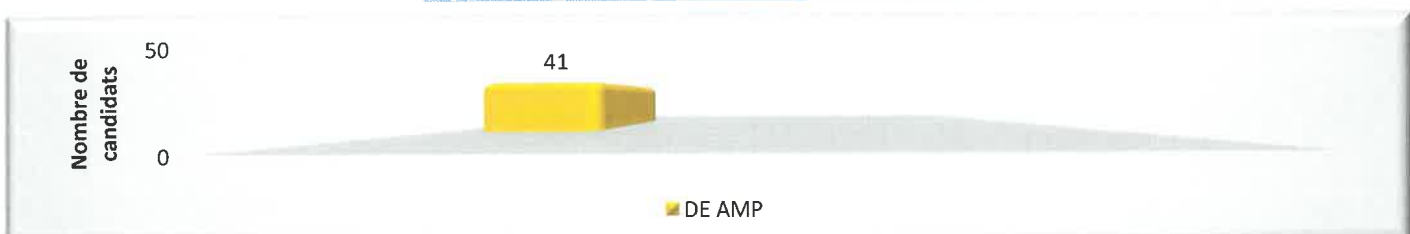


### - Spécialité « Aide-Soignant »



93.23 % des candidats admis à concourir sont titulaires du Diplôme d'Etat d'Aide Soignant.

### - Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

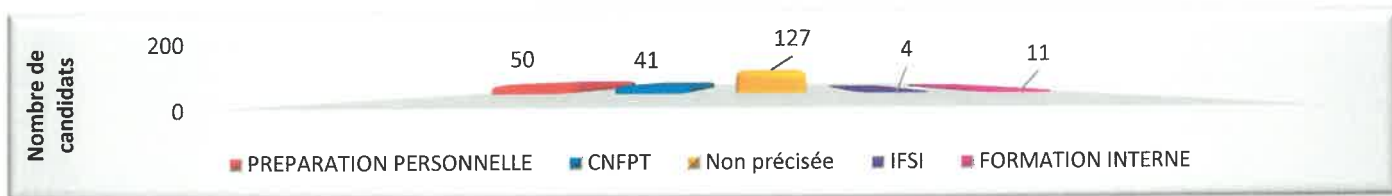


100 % des candidats admis à concourir sont titulaires du Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique.



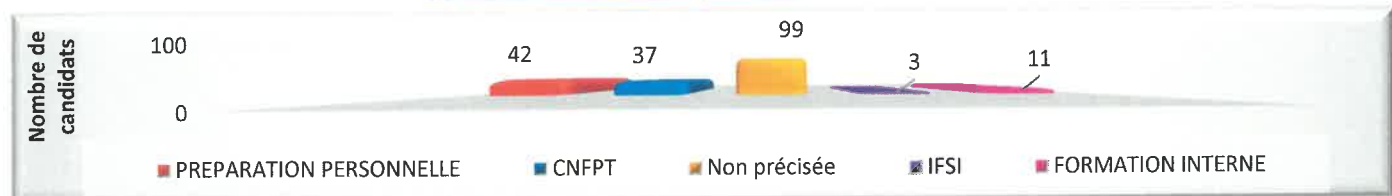
## F. CANDIDATS AYANT SUIVI UNE PREPARATION AU CONCOURS

### - Toutes spécialités confondues

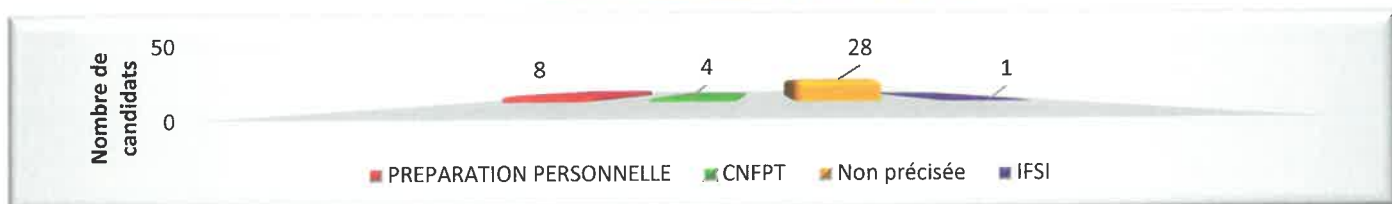


21.46 % des candidats admis à concourir ont suivi une préparation personnelle.

### - Spécialité « Aide-Soignant »

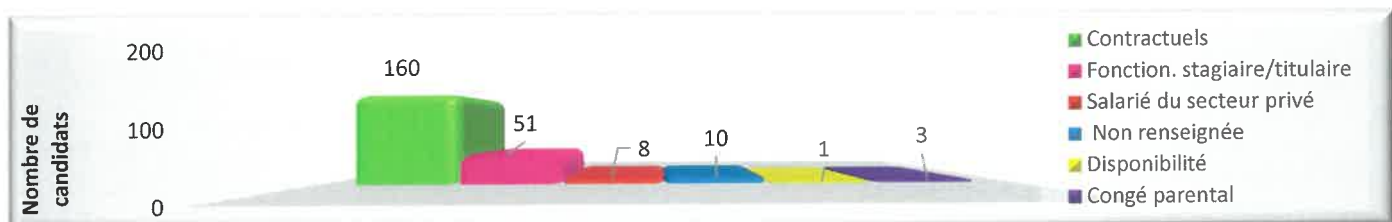


### - Spécialité « Aide Médico-Psychologique »



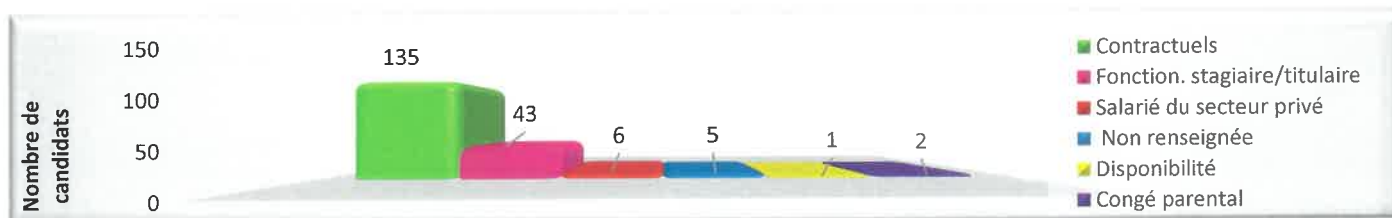
## G. SECTEURS D'ACTIVITES

### - Toutes spécialités confondues

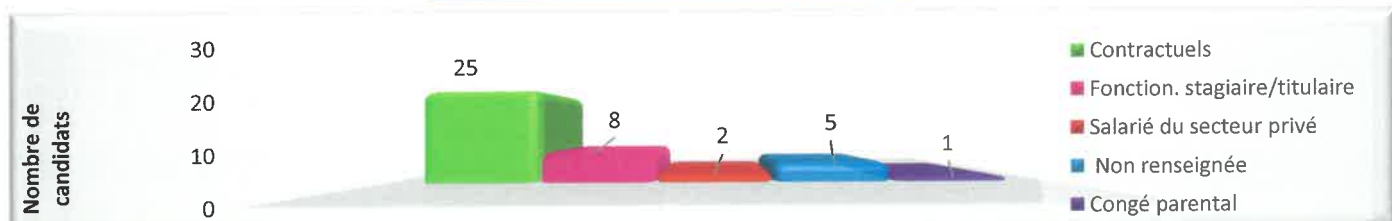


68.67 % sont des agents contractuels de la fonction publique,  
21.89 % sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique territoriale  
3.43 % sont salariés du secteur privé.

### - Spécialité « Aide-Soignant »



### - Spécialité « Aide Médico-Psychologique »



### III. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

#### A. DEROULEMENT

Cette unique épreuve orale d'admission s'est déroulée au Domaine Lou Capitelle à VOGUE (07).

L'épreuve orale consiste en un entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux. (Durée : 15mn-coefficient 1)

L'épreuve orale s'articule autour de 2 grands axes :

- Appréciation des capacités professionnelles du candidat,
- Motivation et aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux.

Les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats à l'appui d'une fiche d'évaluation reprenant les éléments ci-dessous. Un panel de questions non exhaustif est également proposé aux examinateurs. L'objectif est de garantir un égal traitement de tous les candidats.

	Excellent	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant	NOTE
<b>I- PRESENTATION DU PARCOURS PROFESSIONNEL</b>					/2
<b>II - APTITUDE A EXERCER LES MISSIONS INCOMBANT AU CADRE D'EMPLOIS</b>					
Sécurité					/3
Savoir-faire					/2
Savoir-être					/2
Travail d'équipe					/2
Mise en œuvre des projets					/2
Analyse de la structure					/1
<b>III - CONNAISSANCES INSTITUTIONNELLES</b>					/2
<b>IV - MOTIVATION</b>					/4
<b>APPRECIATION (à compléter et commenter obligatoirement)</b>					/20

En aucun cas les examinateurs demandent au candidat le nom de sa collectivité (le respect du principe d'anonymat est impératif). Les examinateurs ne doivent pas interroger les candidats qu'ils connaissent. Les examinateurs doivent respecter le principe d'égalité entre les candidats et à ce titre respecter strictement la durée réglementaire de l'épreuve.

## B. LES MEMBRES DU JURY

### COLLEGE DES ELUS LOCAUX :

SCHERER Antoinette, Vice-Présidente du Centre de Gestion de l'Ardèche, Présidente du jury, Maire d'ANNONAY (07),  
ROCHE Eliette, Adjointe au Maire d'AUBENAS (07), suppléant la présidente en cas d'empêchement.

ALLIX Dominique, Maire de LACHAMP RAPHAEL (07),  
ANJOLRAS Huguette, Adjointe au Maire de LARGENTIERE (07),  
BAULAND Brigitte, Maire de TAURIERS (07),  
BOUTONNET Charles, Adjoint au Maire de FONS (07),  
COSTE Jean-Marie, Conseiller municipal, Mairie de SAINT JEAN DE MARUEJOLS ET AVEJAN (30),  
DELEUZE Yohan, Conseiller municipal, Mairie de LAURAC (07),  
GENEST Sandrine, Conseillère municipale, Mairie de LACHAPELLE SOUS AUBENAS (07),  
MARTIN Marie-France, Adjointe au Maire de SAINT ETIENNE DE FONTBELLON (07),  
MASSEBEUF Richard, Maire de SAINT DIDIER SOUS AUBENAS (07),  
OZIL Christine, Adjointe au Maire de SAINT ETIENNE DE FONTBELLON (07),

### COLLEGE DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX :

AVIT Lionel, Fonctionnaire territorial, Mairie Le POUZIN (07),  
BLACHERE Marie-Annick, Fonctionnaire territorial, Mairie de CHASSIERS (07),  
CHANTEPY Emmanuel, Fonctionnaire territorial, Mairie de GUILLERAND GRANGE (07),  
COLOM Y CANALS François, Fonctionnaire territorial, Mairie de BANNE (07),  
COMPAGNON Beatrice Fonctionnaire territorial, CDC DES GORGES DE L'ARDECHE (07),  
GERMAIN Mireille, Fonctionnaire Territorial, EHPAD Les Gorges à ST MARTIN D'ARDECHE, Membre de la CAP C,  
LIECHTI David, Fonctionnaire territorial, Communauté Agglomération Privas Centre Ardèche (07),  
MARTIN Jean-François, Fonctionnaire d'Etat, Ministère de l'Intérieur,  
MAZARD Laurence, Cadre de Santé/infirmière puéricultrice retraitée, CDC PAYS DE L'HERMITAGE (26),  
PLANEL Nicolas, Fonctionnaire territorial, Mairie de TOURNON (07),  
POUGET-ESPERANDIEU Sylvie, Fonctionnaire territorial, CDC du Bassin d'AUBENAS (07),  
VIGOUROUX Yolande, Fonctionnaire territorial, Mairie de CHAMBONAS (07),

### COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIEES :

ARNAUD Denis, Infirmier Hospitalier, Hôpital d'AUBENAS (07),  
CARRILLO Christine, Infirmière hospitalière retraitée, Hôpital d'AUBENAS (07),  
CHANTEPERDRIX Patrick, Infirmier libéral, DROME (26),  
DEIDIER Emilie, Infirmière coordinatrice, EHPAD les terrasses de l'Ibie (07),  
GERMAIN Jocelyne, Infirmière retraitée, LAGORCE (07),  
GUERIN Sylvie, Infirmière hospitalière, Hôpital d'AUBENAS (07),  
MANENT Mickael, Infirmier Hospitalier, Hôpital d'AUBENAS (07),  
MARTINEZ Aurélie, Infirmière hospitalière, Hôpital d'AUBENAS (07),  
MATHIEU Geneviève, Infirmière retraitée, VALS LES BAINS (07),  
MAZA Laurence, Infirmière, Hôpital le VALMONT (26),  
SPRIET Olivier, Infirmier retraité, MONTPEZAT S/S BAUZON (07),  
TERME Manuelle, Infirmière hospitalière, Hôpital d'AUBENAS (07),

## C. PRESENTATION DES RESULTATS

### - Toutes spécialités confondues

Session 2017	Nombre de candidats admis à concourir	Nombre d'absents	Nombre de candidats interrogés	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de note éliminatoire
	233	50	183	14.39	20	3	2

183 candidats étaient présents à l'épreuve orale d'admission, soit un taux de présence de **78.54 %** des candidats admis à concourir.

28 candidats ayant une note < ou = à 10/20 soit **15.30 %** dont 2 ayant une note éliminatoire,

71 candidats ayant une note comprise entre 10.10/20 et 15/20 soit **38.80%**

84 candidats ayant une note comprise entre 15.25/20 et 20/20 soit **45.90 %**

Rappel Session 2016

Session 2016	Nombre de candidats admis à concourir	Nombre d'absents	Nombre de candidats interrogés	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de note éliminatoire
	223	74	150	13.27	19.40	4	1

Taux de présence de **67.26 %** des candidats admis à concourir.

- Spécialité « Aide-Soignant »

Session 2017	Nombre de candidats admis à concourir	Nombre d'absents	Nombre de candidats interrogés	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de note éliminatoire
	192	43	149	14.85	20	6.75	0

**149** candidats étaient présents à l'épreuve orale d'admission, soit un taux de présence de **77.60 %** des candidats admis à concourir.

**16** candidats ayant une note  $\leq$  à 10/20 soit **10.74 %**

**59** candidats ayant une note comprise entre 10.10/20 et 15/20 soit **39.60 %**

**74** candidats ayant une note comprise entre 15.25/20 et 20/20 soit **49.66 %**

Rappel Session 2016

Session 2016	Nombre de candidats admis à concourir	Nombre d'absents	Nombre de candidats interrogés	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de note éliminatoire
	188	61	127	13.68	19.40	7	0

Taux de présence de **67.55 %** des candidats admis à concourir.

- Spécialité « Aide Médico-Psychologique

Session 2017	Nombre de candidats admis à concourir	Nombre d'absents	Nombre de candidats interrogés	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de note éliminatoire
	41	7	34	12.38	20	3	2

**34** candidats étaient présents à l'épreuve orale d'admission, soit un taux de présence de **82.93 %** des candidats admis à concourir.

**12** candidats ayant une note  $\leq$  à 10/20 soit **35.29 %** dont **2** ayant une note éliminatoire,

**12** candidats ayant une note comprise entre 11/20 et 15/20 soit **35.29 %**,

**10** candidats ayant une note comprise entre 16/20 et 20/20 soit **29.41 %**

Rappel Session 2015

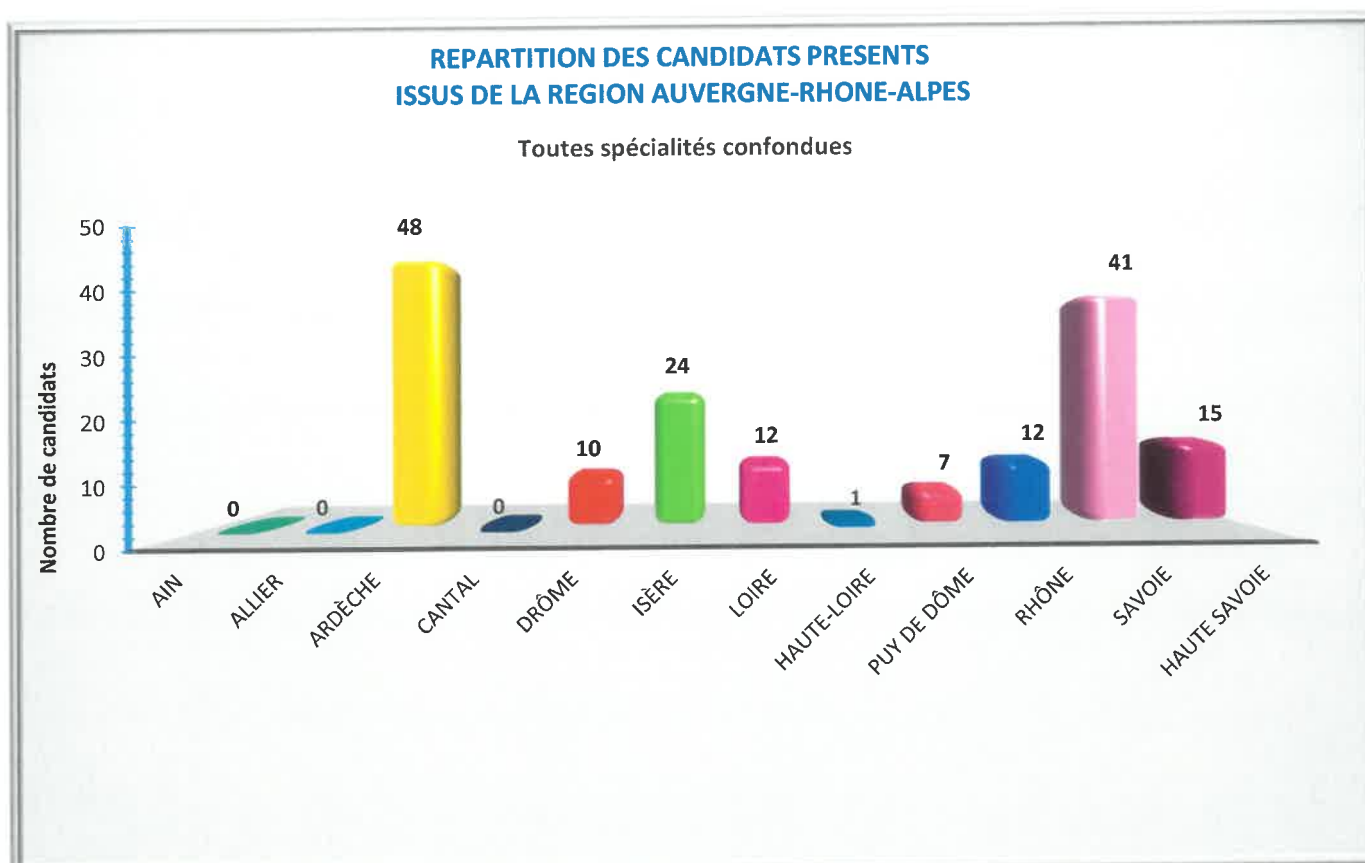
Session 2016	Nombre de candidats admis à concourir	Nombre d'absents	Nombre de candidats interrogés	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de note éliminatoire
	35	12	23	12.93	18	4	1

Taux de présence de **67.51 %** des candidats admis à concourir.

## D. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS PRESENTS

- Toutes spécialités confondues

DEPARTEMENT D'ORIGINE		NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR			
		Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	0	0	170	92.90
	Allier	0	0		
	Ardèche	48	26.23		
	Cantal	0	0		
	Drôme	10	5.47		
	Isère	24	13.11		
	Loire	12	6.56		
	Haute-Loire	1	0.55		
	Puy de Dôme	7	3.82		
	Rhône	12	6.56		
	Savoie	41	22.40		
	Haute Savoie	15	8.20		
AUTRES REGIONS	6 départements différents	13	7.10	13	7.10
<b>Total toutes origines</b>		<b>183</b>	<b>100</b>	<b>183</b>	<b>100</b>

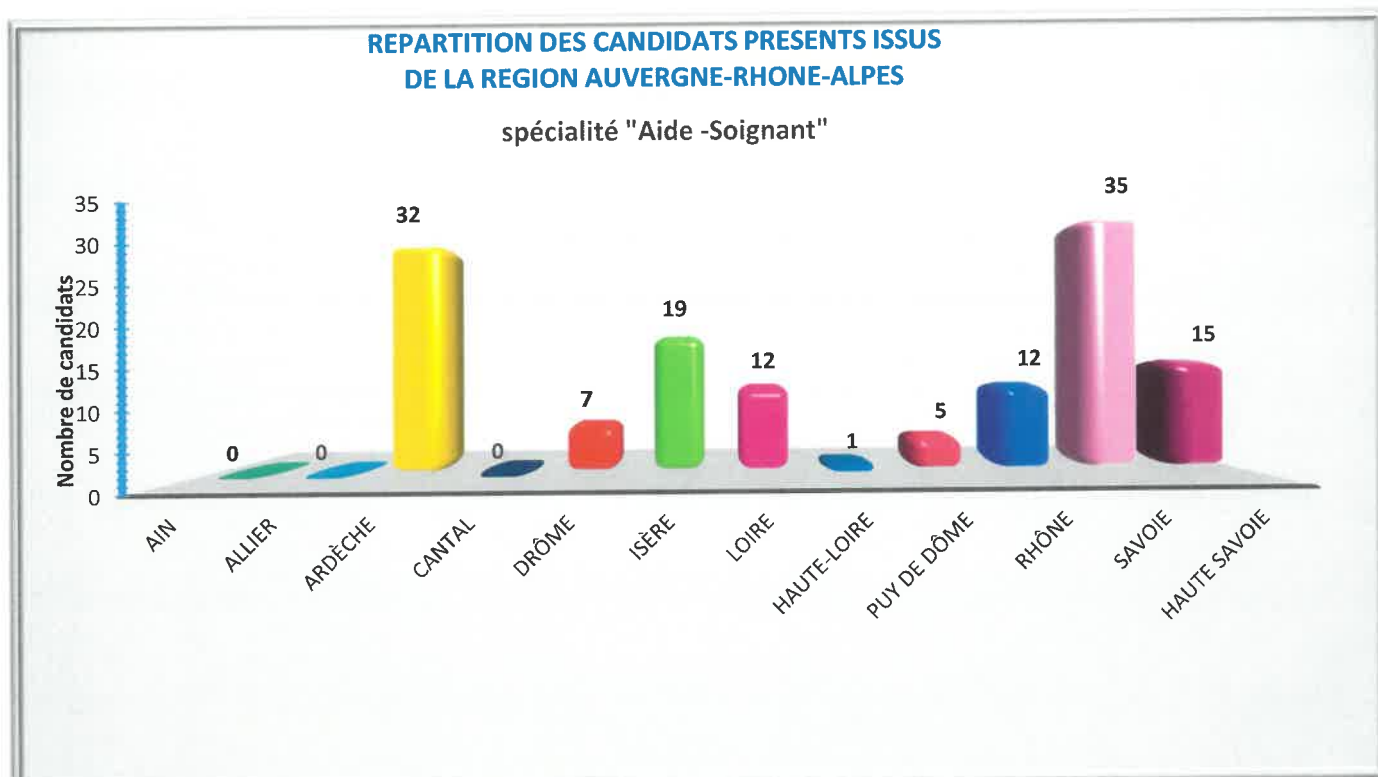


*La plus grande partie des candidats présents issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes vit dans les départements de l'Ardèche (soit 28.24 % de AURA ou 26.23 % TOUS départements confondus). et de la Savoie (soit 24.12 % de AURA ou 22.40 % TOUS départements confondus).*



- Spécialité « Aide-Soignant »

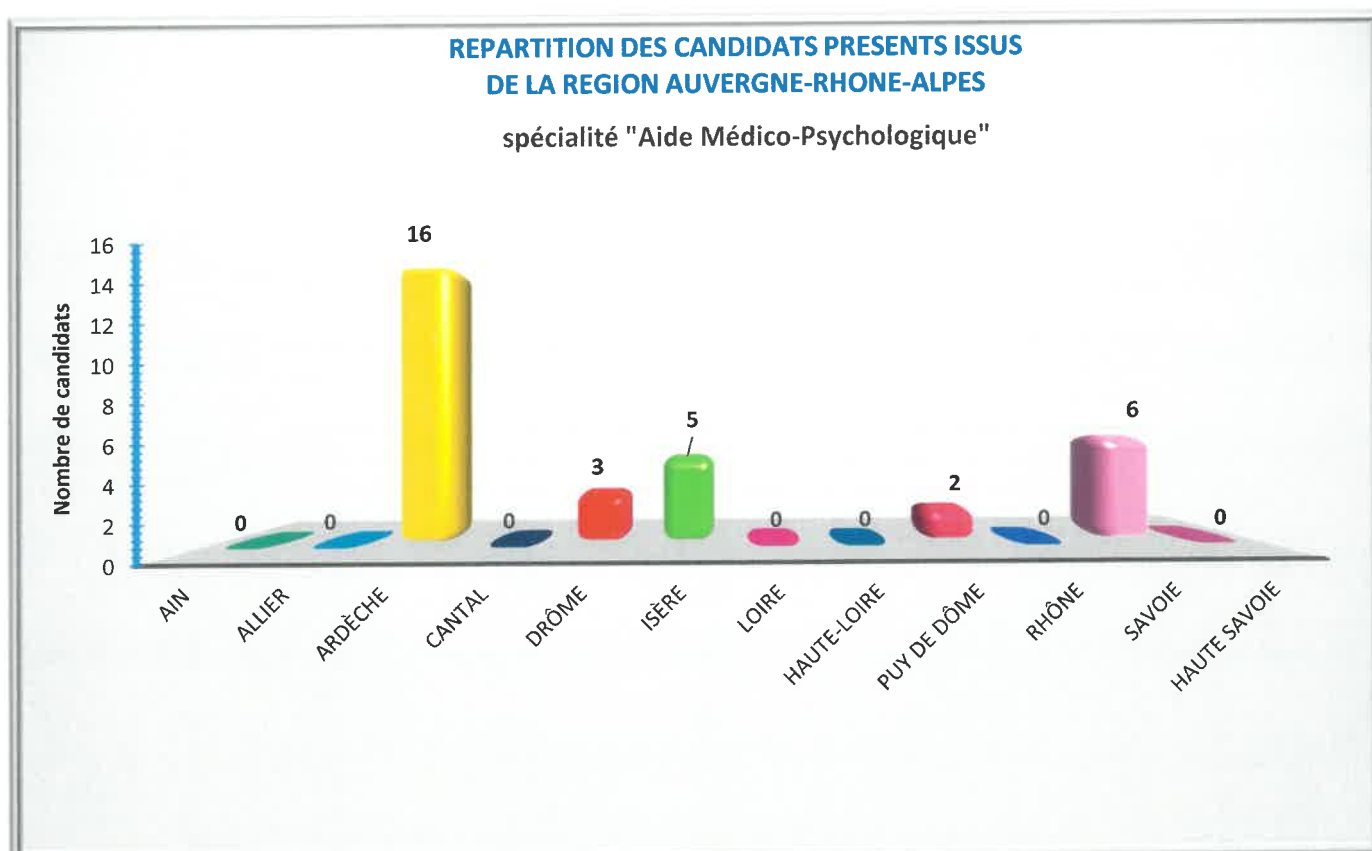
DEPARTEMENT D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR				
	Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %	
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	0	0	138	92.62
	Allier	0	0		
	Ardèche	32	21.48		
	Cantal	0	0		
	Drôme	7	4.70		
	Isère	19	12.75		
	Loire	12	8.05		
	Haute-Loire	1	0.67		
	Puy de Dôme	5	3.36		
	Rhône	12	8.05		
	Savoie	35	23.49		
Haute Savoie	15	10.07			
AUTRES REGIONS	4 départements différents	11	7.38	11	7.38
<b>Total toutes origines</b>		<b>149</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>



La plus grande partie des candidats présents issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et inscrits dans la spécialité « Aide-soignant » vit dans le département de la Savoie (soit 25.36 % de AURA ou 23.49 % TOUS départements confondus) et de l'Ardèche (soit 23.19 % de AURA ou 21.48 % TOUS départements confondus).

- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

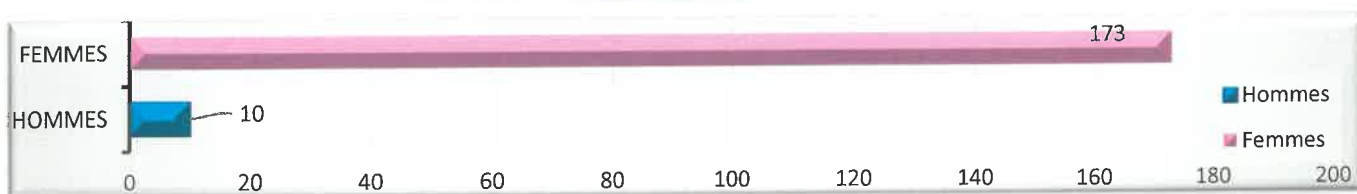
DEPARTEMENT D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR				
	Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %	
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	0	0	32	94.12
	Allier	0	0		
	Ardèche	16	47.06		
	Cantal	0	0		
	Drôme	3	8.83		
	Isère	5	14.70		
	Loire	0	0		
	Haute-Loire	0	0		
	Puy de Dôme	2	5.88		
	Rhône	0	0		
	Savoie	6	17.65		
	Haute Savoie	0	0		
AUTRES REGIONS	2 départements différents	2	5.88	2	5.88
<b>Total toutes origines</b>		<b>34</b>	<b>100</b>	<b>34</b>	<b>100</b>



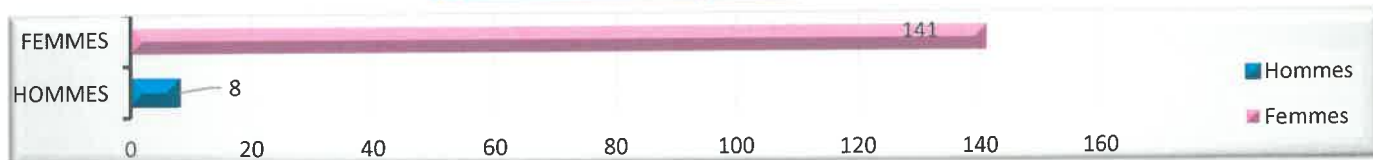
La plus grande partie des candidats présents issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et inscrits dans la spécialité « Aide Médico Psychologique » vit dans le département de l'Ardèche (soit 50% de AURA ou 47.06 % TOUS départements confondus).

## E. REPARTITION HOMMES/FEMMES DES CANDIDATS PRESENTS

- Toutes spécialités confondues



- Spécialité « Aide-Soignant »



- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »



## IV. STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMIS

### A. CANDIDATS ADMIS

- Spécialité « Aide-Soignant »

Nombre de candidats présents	Nombre de postes	Seuil/20	Nombre de candidats admis
149	45	17.25	45

Environ 3 personnes présentes pour 1 poste.

Le jury a fixé le seuil d'admission à **17.25/20** et a déclaré **45 candidats admis**.

Rappel Session 2016

Nombre de candidats présents	Nombre de postes	Seuil/20	Nombre de candidats admis
127	26	17	26

Le jury avait fixé le seuil d'admission à **17/20** et avait déclaré **26 candidats admis**.

- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

Nombre de candidats présents	Nombre de postes	Seuil/20	Nombre de candidats admis
34	5	19	5

Environ 7 personnes présentes pour 1 poste.

Le jury a fixé le seuil d'admission à **19/20** et a déclaré **5 candidats admis**.

Rappel Session 2015

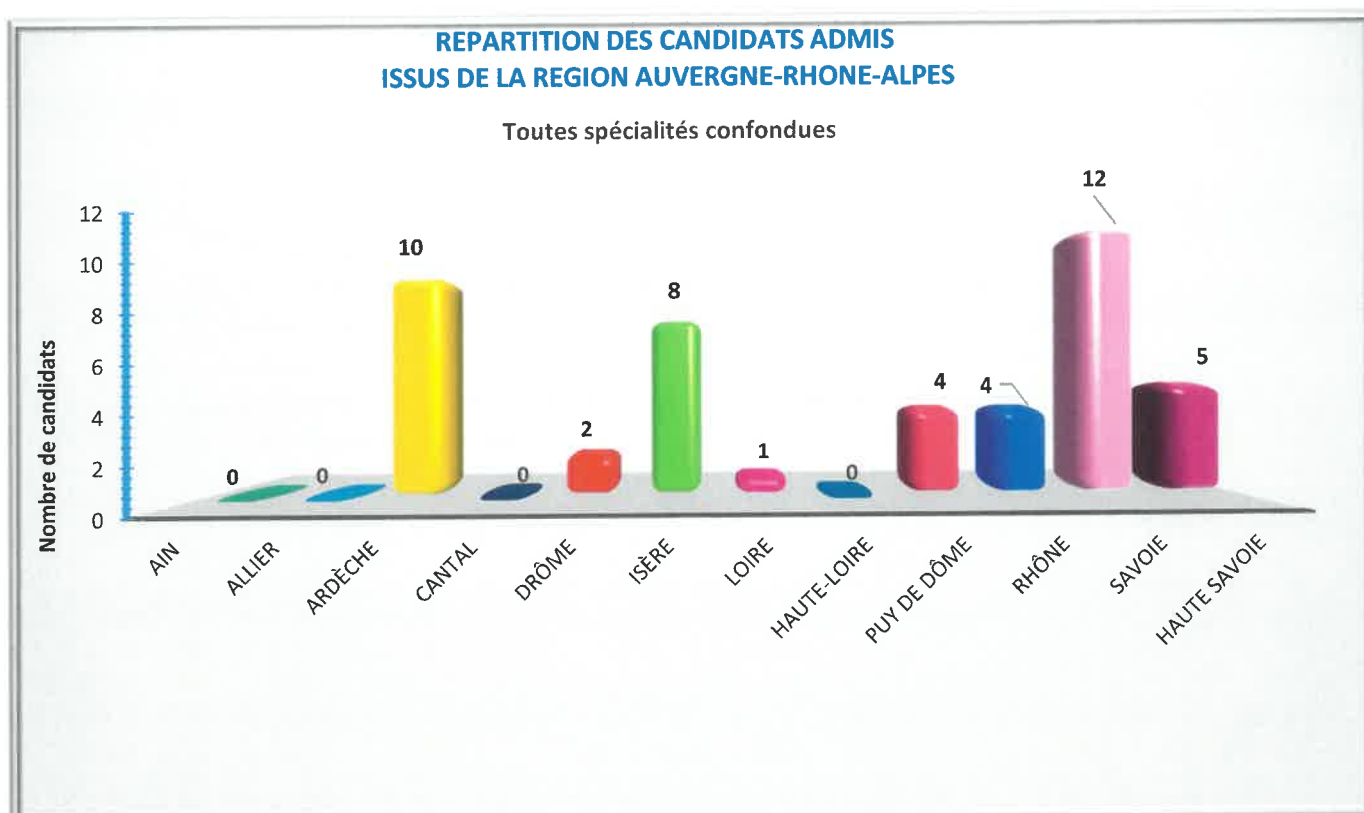
Nombre de candidats présents	Nombre de postes	Seuil/20	Nombre de candidats admis
23	2	18.00	2

Le jury avait fixé le seuil d'admission à **18/20** et avait déclaré **2 candidats admis**.

## B. ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Toutes spécialités confondues

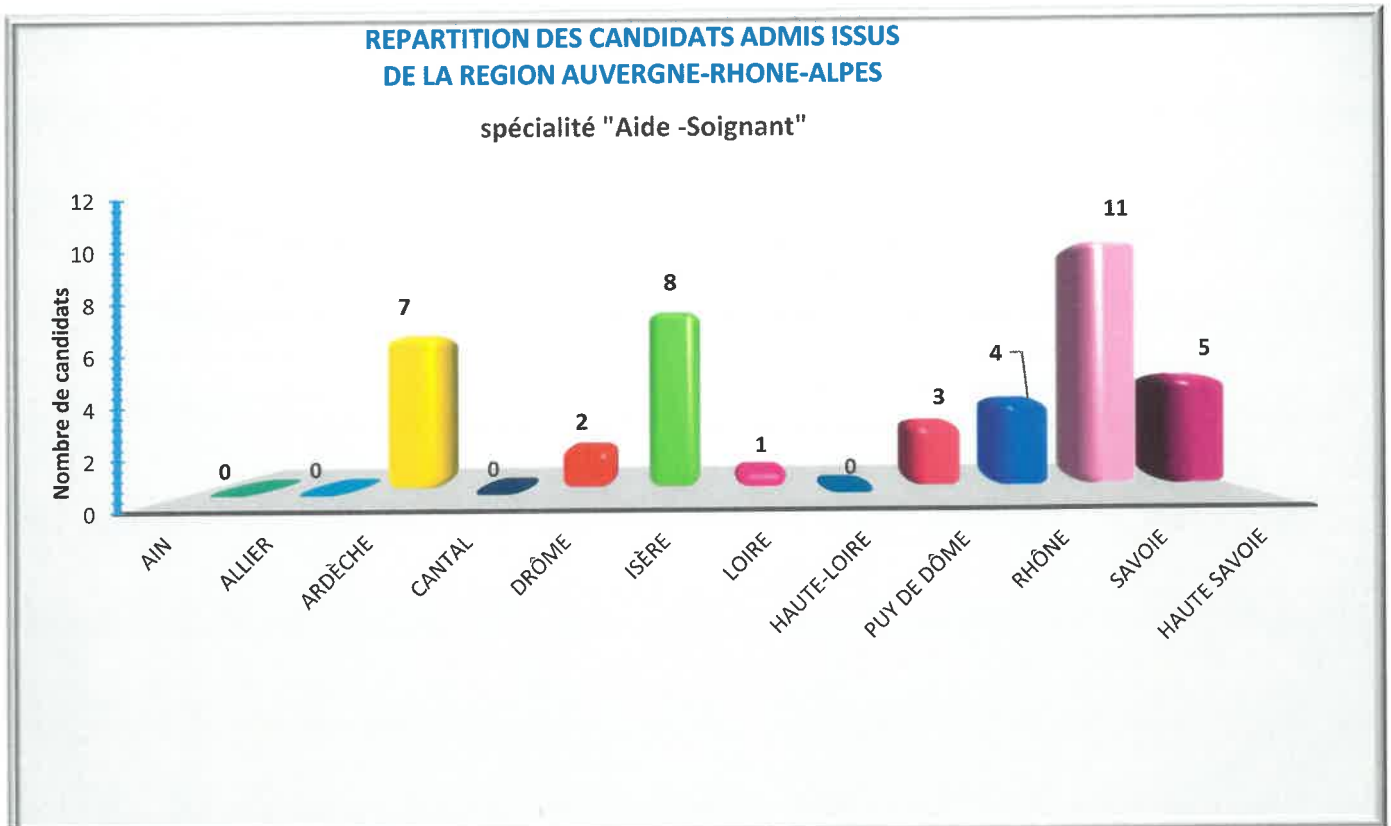
DEPARTEMENT D'ORIGINE		NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS			
		Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	0	-	46	92
	Allier	0	-		
	Ardèche	10	20		
	Cantal	0	-		
	Drôme	2	4		
	Isère	8	16		
	Loire	1	2		
	Haute-Loire	0	-		
	Puy de Dôme	4	8		
	Rhône	4	8		
	Savoie	12	24		
Haute Savoie	5	10			
AUTRES REGIONS	3 départements différents	4	8	4	8
<b>Total toutes origines</b>		<b>50</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>100</b>



La plus grande partie des candidats admis issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes vit dans les départements de l'Ardèche (soit 21.74 % de AURA ou 20 % TOUS départements confondus).  
et de la Savoie (soit 26.08 % de AURA ou 24 % TOUS départements confondus).

- Spécialité « Aide-Soignant »

DEPARTEMENT D'ORIGINE	NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS				
	Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %	
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	0	0	41	91.11
	Allier	0	0		
	Ardèche	7	15.56		
	Cantal	0	0		
	Drôme	2	4.44		
	Isère	8	17.78		
	Loire	1	2.22		
	Haute-Loire	0	0		
	Puy de Dôme	3	6.67		
	Rhône	4	8.89		
	Savoie	11	24.44		
	Haute Savoie	5	11.11		
AUTRES REGIONS	3 départements différents	4	8.89	4	.89
<b>Total toutes origines</b>		<b>45</b>	<b>100</b>	<b>45</b>	<b>100</b>

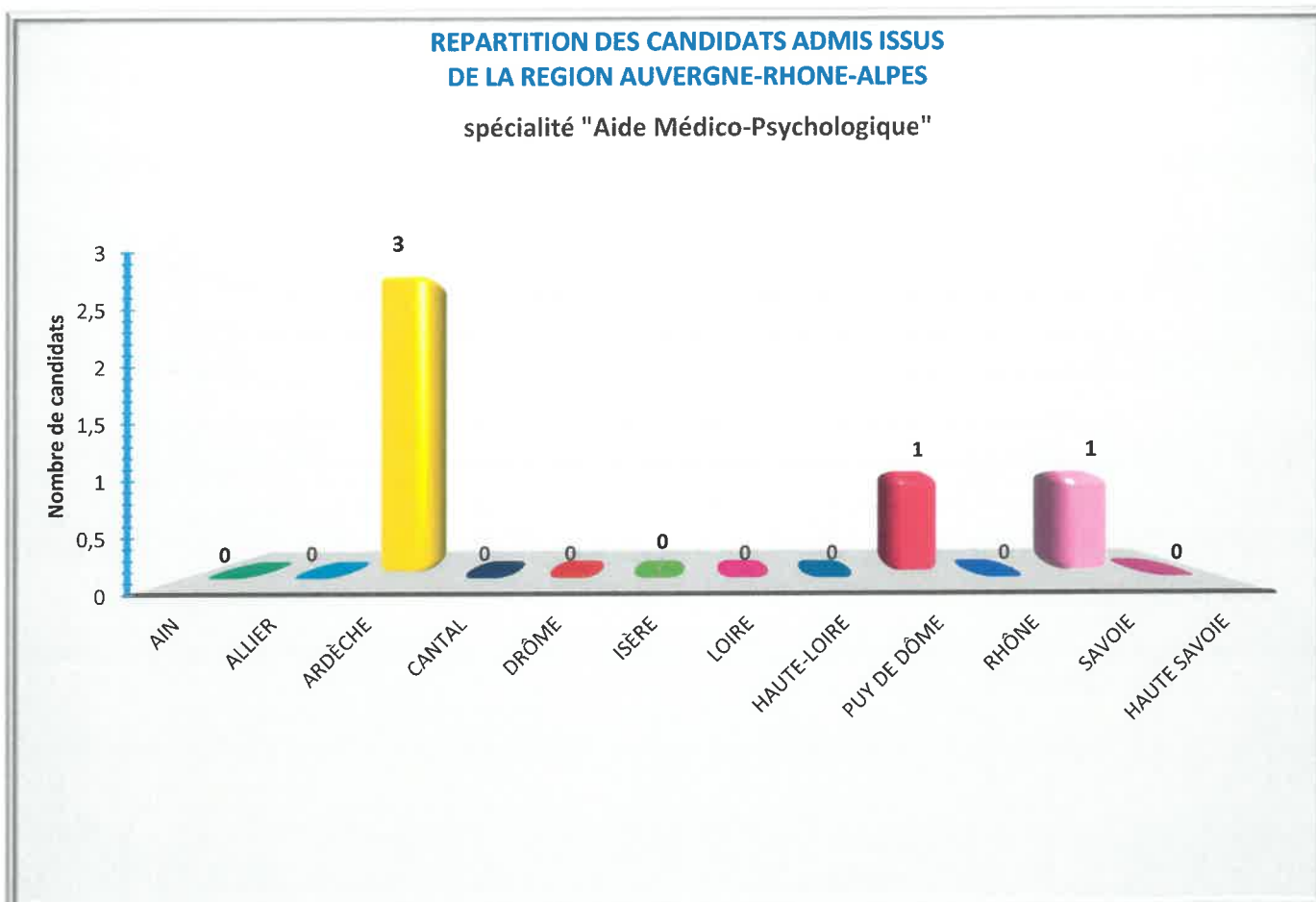


*La plus grande partie des candidats admis issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans la spécialité « Aide-soignant » vit dans le département de la Savoie (soit 26.83 % de AURA ou 24.44 % TOUS départements confondus).*



- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

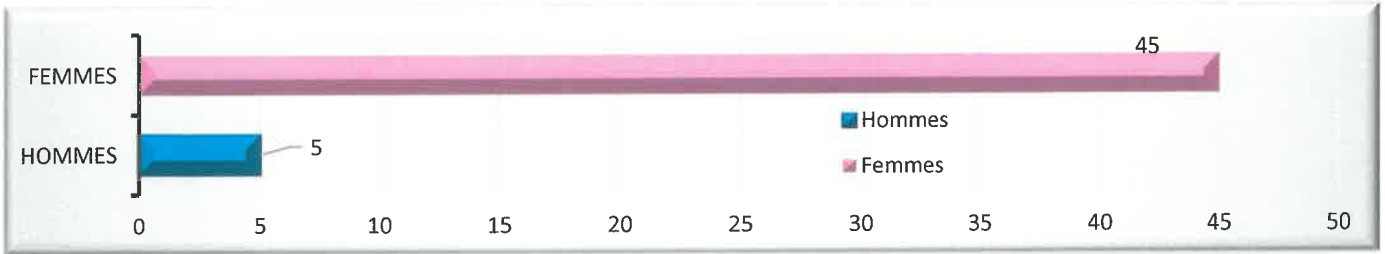
DEPARTEMENT D'ORIGINE		NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS			
		Effectifs	TOTAL EN %	Effectifs	TOTAL EN %
AUVERGNE RHONE ALPES	Ain	0	0	5	100
	Allier	0	0		
	Ardèche	3	60		
	Cantal	0	0		
	Drôme	0	0		
	Isère	0	0		
	Loire	0	0		
	Haute-Loire	0	0		
	Puy de Dôme	1	20		
	Rhône	0	0		
	Savoie	1	20		
	Haute Savoie	0	0		
<b>Total toutes origines</b>		<b>5</b>	<b>100</b>	<b>5</b>	<b>100</b>



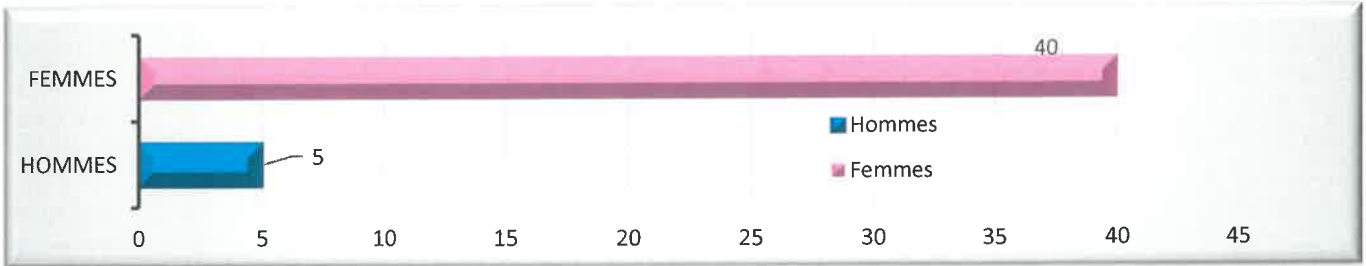
60 % des candidats admis dans la spécialité « Aide Médico Psychologique » vit dans le département de l'Ardèche

## C. REPARTITION HOMMES-FEMMES

- Toutes spécialités confondues



- Spécialité « Aide-Soignant »

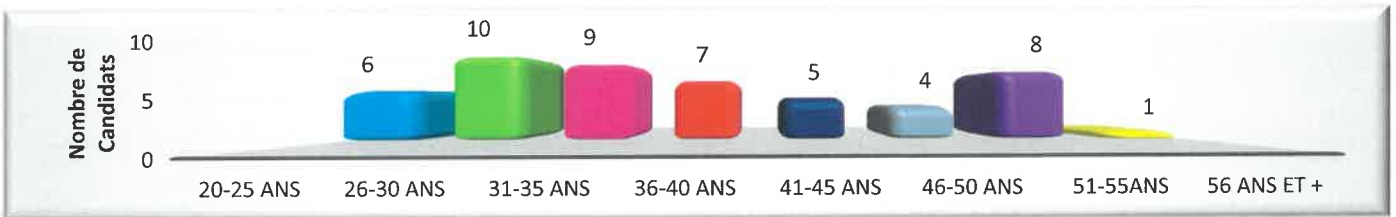


- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

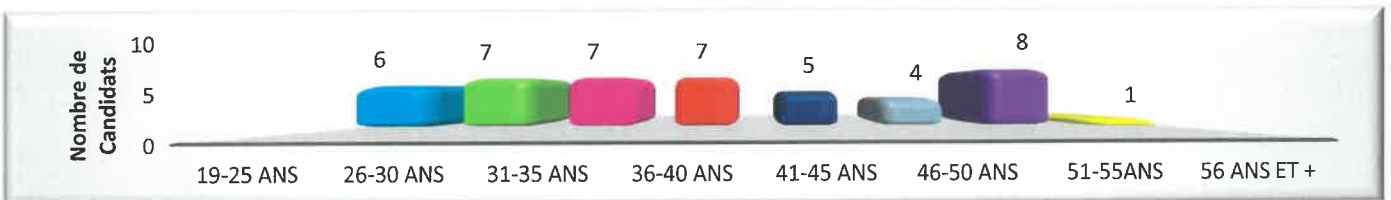


## D. TRANCHES D'AGE

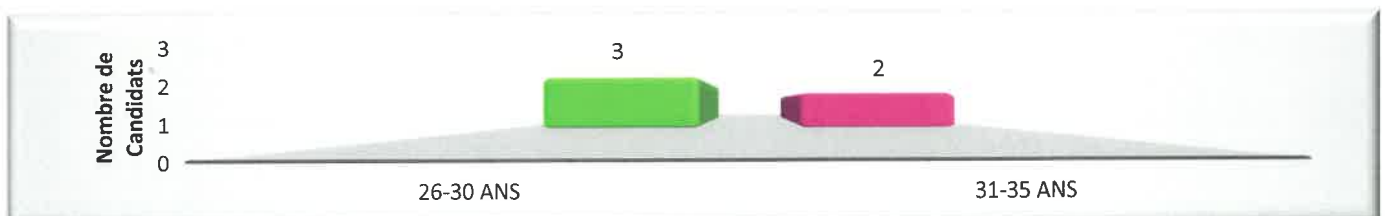
- Toutes spécialités confondues



- Spécialité « Aide-Soignant »

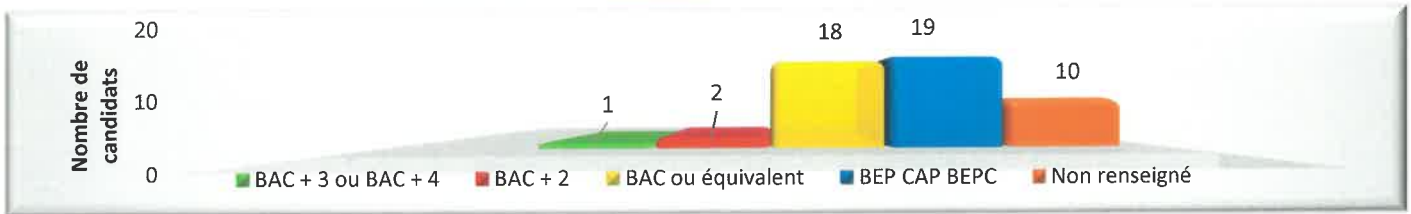


- Spécialité « Aide Médico-Psychologique »



## E. NIVEAUX D'ETUDES

### - Toutes Spécialité confondues

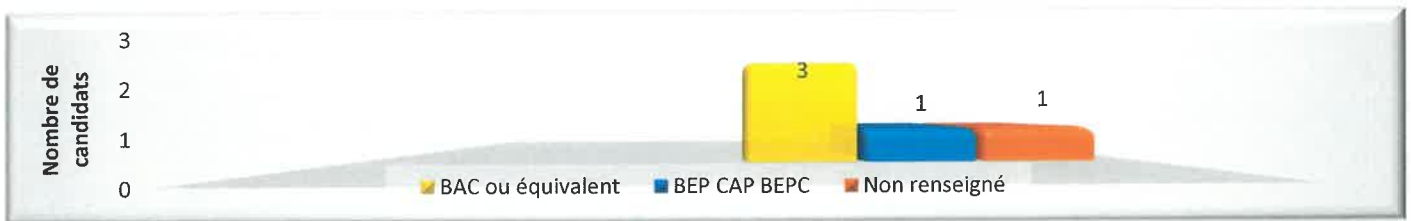


38 % des candidats admis ont un niveau BEP CAP BEPC.

### - Spécialité « Aide-Soignant »



### - Spécialité « Aide Médico-Psychologique »

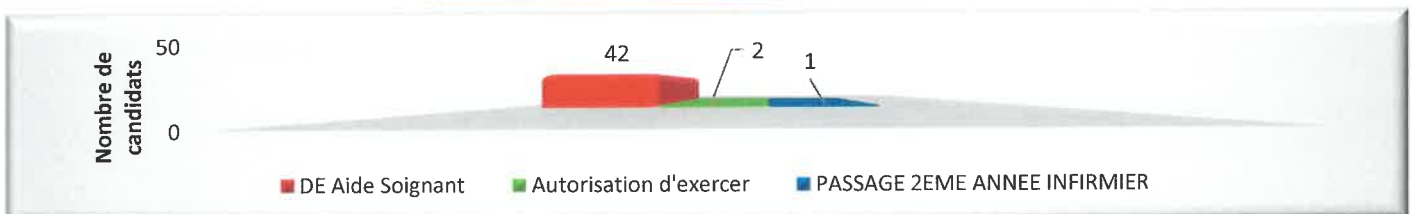


## F. DIPLOMES AYANT PERMIS L'INSCRIPTION AU CONCOURS

### - Toutes spécialités confondues



### - Spécialité « Aide-Soignant »



93.33 % des candidats admis sont titulaires du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

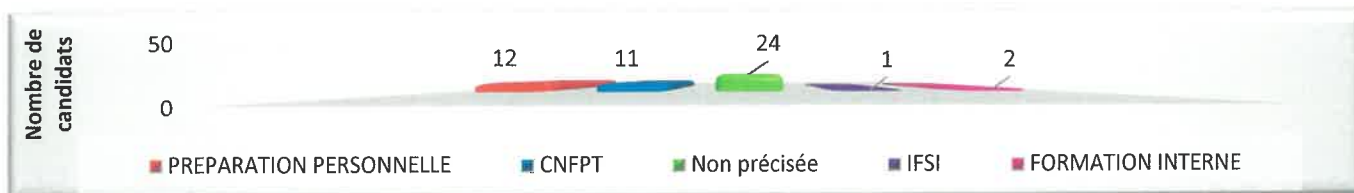
### - Spécialité « Aide Médico-Psychologique »



100 % des candidats admis sont titulaires du Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique.

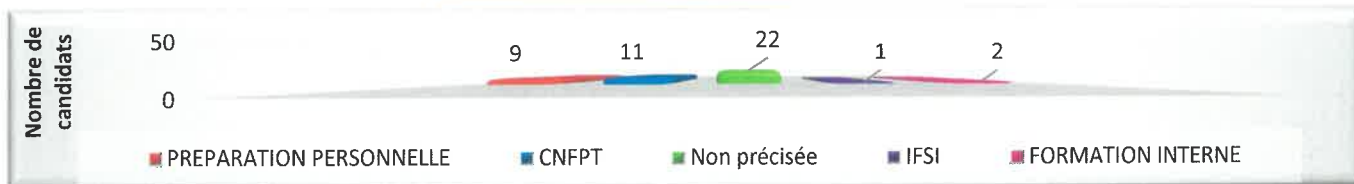
## G. CANDIDATS AYANT SUIVIE UNE PREPARATION AU CONCOURS

### - Toutes spécialités confondues



22 % des candidats admis ont suivi une préparation par le CNFPT..

### - Spécialité « Aide-Soignant »

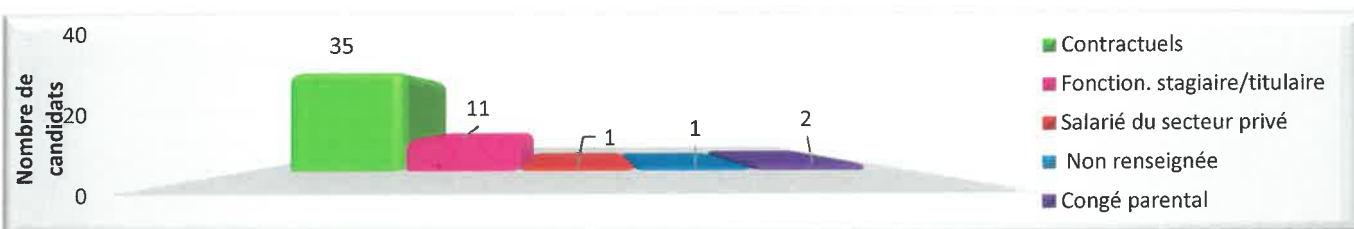


### - Spécialité « Aide Médico-Psychologique »



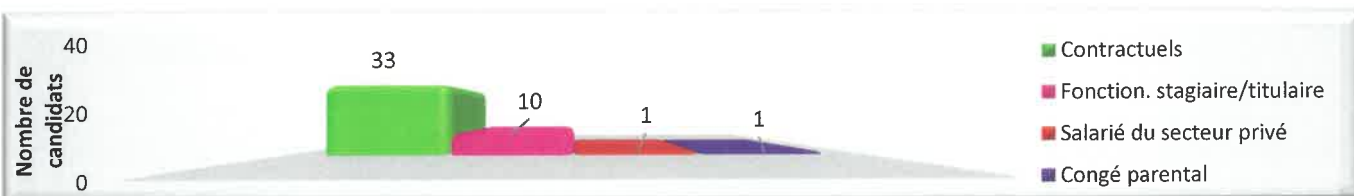
## H. SECTEURS D'ACTIVITES

### - Toutes spécialités confondu

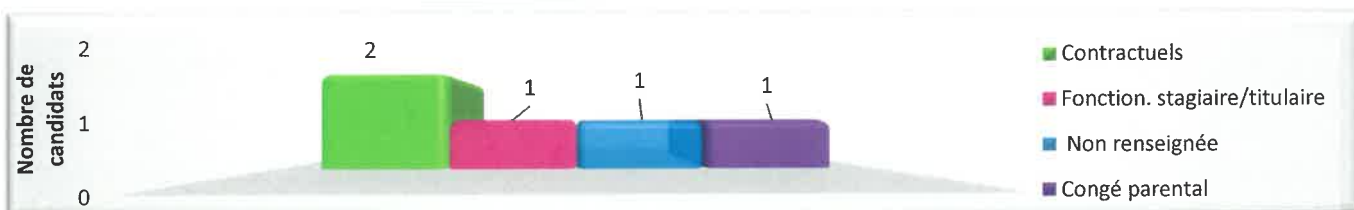


70 % sont des agents contractuels de la fonction publique,  
22 % sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique territoriale  
2 % sont salariés du secteur privé.

### - Spécialité « Aide-Soignant »



### - Spécialité « Aide Médico-Psychologique »




## V- CONCLUSION

Les membres du jury déplorent l'absence de motivation et de préparation de la part de certains candidats qui se sont présentés au concours.

Le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur le fait qu'ils doivent au minimum avoir préparé au moins une présentation de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leur situation professionnelle actuelle. Ils encouragent vivement les candidats à s'investir dans la préparation de ce concours et à approfondir leurs connaissances de base quant à l'environnement territorial dans lequel ils sont ou seront amenés à travailler.

Néanmoins, dans l'ensemble le niveau reste très élevé. En effet ce concours avec une seule épreuve a permis d'obtenir un seuil d'admission fixé à 17.25/20 pour la spécialité « Aide-soignant » et 19/20 pour la spécialité « Aide Médico Psychologique ». Ces seuils d'admission illustrent la motivation et la bonne préparation d'une majorité des candidats inscrits.

*Fait à Lachapelle sous Aubenas,  
Le 10 mai 2018*

*La présidente du jury*  
  
Antoinette SCHERER  
Vice Présidente du CDG 07  
Maire d'Annonay (07)

